

Dieu de l'avoir si lâchement abandonné. Elle fit sa confession au Missionnaire, & peu après l'avoir achevée, elle mourut dans de grands sentimens de repentir, & d'espérance en la miséricorde de Dieu.

Les persécutions domestiques sont plus à craindre pour ces nouveaux fideles, que des persécutions plus grandes qui viennent de la part des étrangers. Le Prince nommé *Timmanaiken*, dans les Etats duquel est cette église, est tout-à-fait contraire à la loi Chrétienne, & elle est souvent l'objet de ses investives. Il a déclaré infame un soldat, & l'a chassé du service & de la ville, par la seule raison qu'il écoutoit les instructions qui se font à l'église, j'ai cependant jusques dans sa Cour trois familles de Catéchumenes, qui ne craignent point de s'attirer sa disgrâce, & qui sont prêts à tout souffrir plutôt que d'abandonner la foi.

Un Brame, Intendant de ce Prince, passant par un village de sa dépendance, vit plusieurs personnes assemblées autour d'un de mes Catéchistes, qui leur expliquoit la loi Chrétienne. Il s'arrêta, & l'ayant appelé, il lui demanda qui il étoit, quelle étoit sa caste, quel étoit son